Fondation Brigitte Bardot

Environnement, santé, biodiversité

VERS UN COMPORTEMENT CITOYEN ?

En lien avec les programmes de SVT de la 6e à la 3e, ce livret propose d'aborder la question de l'influence de l'Homme sur son environnement. Comment l'Homme peut-il se nourrir tout en respectant les animaux d'élevage et l'environnement ? Comment, par son comportement, peut-il agir de façon positive sur la biodiversité ? Comment, enfin, peut-on améliorer la santé humaine tout en respectant la vie animale? Chaque problématique s'appuie sur un ensemble de documents qui conduisent les élèves à acquérir une culture scientifique, dans le cadre d'une démarche d'investigation.

COLLÈGE

DOCUMENT GRATUIT

SVT

112282

Nathan

6e

La production alimentaire par l'élevage, un débat sur les conditions de vie animale

DOCUMENT

LES COCHONS ont été domestiqués à partir d'animaux sauvages proches du sanglier. À l'état sauvage, ou en semi-liberté, ceux-ci passent une grande partie de leur temps à explorer, à fouir, à chercher de la nourriture. Ils parcourent plusieurs kilomètres par jour. Comme les sangliers, les cochons ont tendance à vivre en groupe. Durant les périodes de reproduction, les truies se construisent des nids, à l'écart du groupe, avant leur mise bas. Dans les élevages, les conditions de vie des cochons sont fort différentes et varient d'un type d'élevage à l'autre.

DOCUMENT

Pour un label «Bien-être animal»

SELON UN SONDAGE de février 2013 pour l'association L 214, 90% des Français sont opposés à l'élevage intensif. Un seul problème : nous ne disposons d'aucune information relative au mode d'élevage, de transport et d'abattage des produits d'origine animale que nous achetons. Dans un monde où l'élevage est devenu une industrie, une prise de conscience émerge : serait-il possible de consommer de la viande en étant certain que l'animal ait été bien traité? Un étiquetage garantissant le mode d'élevage, de transport et d'abattage respectant le bien-être animal est la solution pour en finir avec ce scandale moral des mauvaises conditions de vie animales.

Ce sont le prix et la quantité des produits issus des animaux consommés qui définissent aujourd'hui les conditions de vie de l'animal. En offrant au consommateur la possibilité de choisir ses produits carnés en fonction d'un label respectueux, la condition animale primerait et les Français qui le souhaitent auraient la possibilité de consommer de façon responsable des produits dont la traçabilité serait assurée.

Aujourd'hui se pose la question : comment concilier une vision respectueuse de la condition animale avec notre consommation ? Car si les industriels de l'agro-alimentaire sont les champions de la communication et nous vendent leurs produits dans un enrobage de bonheur pastoral, la réalité est bien plus crue et brutale. L'élevage est devenu une industrie où le rendement est roi et la souffrance animale un détail.

[D'APRÈS UN ARTICLE PUBLIÉ DANS *L'EXPRESS*, 05 FÉVRIER 2014]

DOCUMENT

Des conditions d'élevage et d'abattage des animaux dénoncées

L'HOMME ÉTANT OMNIVORE, son alimentation peut comporter à la fois des végétaux et des animaux. L'élevage permet d'obtenir en abondance de la viande pour les populations. Cependant, les conditions d'élevage et la façon dont sont abattus les animaux ne tiennent souvent pas compte du statut d'être sensible des animaux malgré la ratification de la loi sur le statut animal en janvier 2015.

Une opération menée en 2013 par la police et la Fondation Brigitte Bardot a permis de démanteler un réseau d'abattage clandestin destiné à alimenter des restaurants asiatiques. « L'abattoir » renfermait 200 animaux (poules, canards principalement, mais aussi lapins) toujours vivants, alors qu'une quinzaine d'animaux avaient déjà été tués. Outre l'abattage clandestin, sans étourdissement des animaux, de nombreuses infractions sanitaires ont été relevées par les services vétérinaires. Cette proximité d'animaux vivants et de carcasses de viande peut être une source de contamination à l'origine d'intoxications alimentaires graves.

Tous les animaux ont été pris en charge par la Fondation Brigitte Bardot. Leurs conditions de vie étaient inacceptables : ils étaient entassés sans eau ni nourriture, sans aucune hygiène, dans la pénombre.

[D'APRÈS DES ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT]

POURQUOI LES MILLE VACHES FONT-ELLES POLÉMIQUE ?

Ce projet est une étable géante près d'Abbeville remplie de bovins laitiers. C'est aussi une installation capable de produire de l'électricité à partir du fumier et du lisier des bêtes. L'élevage hors sol[1] et intensif compte 1 750 bovins : mille vaches laitières et 750 veaux et génisses, alors que les troupeaux les plus importants de France ne dépassent pas 350 têtes. Selon l'association Novissen, qui s'oppose au projet, les résidus d'azote pourraient saturer les nappes phréatiques et détériorer la qualité de vie des habitants, et les rejets de méthane augmenteraient la production de gaz à effet de serre. Si la santé des hommes n'est pas directement en jeu, la ferme des mille vaches pourrait favoriser le risque d'épidémie du fait de la concentration des bovins au mètre carré et du développement de la résistance aux antibiotiques, d'après l'association.

[AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DU *MONDE*. D'APRÈS L'ARTICLE DE DIANE JEAN « IL ÉTAIT UNE FOIS… LA FERME DES MILLE VACHES », *LE MONDE.FR*, 2 JUIN 2014]

1. Mode d'élevage où l'approvisionnement alimentaire des animaux ne provient pas, pour l'essentiel, de l'exploitation elle-même.

Pistes pédagogiques

Comment l'Homme peut-il se nourrir tout en respectant les animaux d'élevage et l'environnement?

De nombreuses associations militent contre les trafics de viande et pour un élevage et un abattage dignes et sans souffrance des animaux, dans le respect de l'environnement et des espèces sauvages protégées.

À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, présenter des pratiques permettant d'améliorer les conditions d'élevage ou d'abattage des animaux.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

- http://agriculture.gouv.fr/bien-etre-animal

LA FONDATION BRIGITTE BARDOT

- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/animaux-de-ferme/elevage/ ; elevages-cochons
- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/animaux-de-ferme/elevage/

5e/4e

L'Homme et son environnement, une influence sous haute surveillance ?

DOCUMENT

Un symbole de la lutte pour la biodiversité : les cétacés

LA BALEINE vient de gagner une belle bataille ! Grâce à l'action des associations de défense de la planète, le plus gros animal marin retrouve le droit de nager librement dans l'océan Antarctique. La justice internationale a en effet ordonné au Japon de ne plus chasser la baleine dans cette partie du globe. Ce pays continuait de la chasser illégalement, alors que c'est interdit depuis 1986, c'est-à-dire plus de 30 ans.

[D'APRÈS *1 JOUR, 1 ACTU* N°30, 11-17 AVRIL 2014]

DOCUMENT

IL N'EST PAS BON ÊTRE UN GLOBICÉPHALE aux îles Féroé. Chaque année, plusieurs centaines d'animaux sont rabattus dans des baies où ils sont massacrés. Lorsqu'ils sont repérés au large, les globicéphales se retrouvent encerclés par des bateaux de pêche qui les dirigent vers une plage où tous les hommes disponibles participeront au carnage. [...]

Une viande impropre à la consommation. Le globicéphale se situe en haut de la chaîne alimentaire, il stocke de nombreux polluants et métaux lourds dans son organisme. La graisse, les muscles et les organes des cétacés présentent des taux très élevés de mercure et de PCB, rendant cette viande impropre à la consommation. Les populations humaines qui la consomment souffrent de troubles nerveux. Des cas de maladie de Parkinson ont même été diagnostiqués chez des enfants de 7 ans... Pourtant, les massacres se poursuivent.

Chaque année, Sea Shepherd se bat, notamment avec le trimaran *Brigitte Bardot* pour arrêter ces pratiques.

[D'APRÈS DES ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT]

Interdiction de la chasse aux bébés phoques, l'engagement d'une vie

Si le premier combat mené par Brigitte Bardot vise les conditions de mise à mort des animaux en abattoirs, son combat contre le massacre des phoques est celui qui a eu le plus gros retentissement. Il est parfois reproché à la Fondation Brigitte Bardot de lutter contre la chasse aux phoques alors que c'est une pratique ancestrale permettant la survie des populations Inuits. Or, la Fondation a toujours veillé à dissocier la chasse commerciale de la chasse traditionnelle pratiquée par les populations Inuits qui ne porte pas sur les bébés phoques et ne touche, effectivement, qu'un nombre limité d'adultes.

Les intérêts de ces populations ne sont donc pas affectés par son action.

Les pêcheurs invoquent l'influence des phoques sur le déclin de la population de morue, or les phoques mangent de multiples espèces de poissons dont certains sont, eux-mêmes, prédateurs des morues. En outre, il est très difficile d'estimer la quantité de poissons consommés par les phoques. Il est donc impossible de condamner le phoque comme destructeur des populations de morues.

[D'APRÈS DES ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT]

DOCUMENTS

BRACONNAGE DES ÉLÉPHANTS: LA FRANCE S'ENGAGE.

En décembre 2013, à l'initiative de la France, **20 pays africains ont adopté une déclaration commune et un plan d'action national contre le braconnage.** Parmi les différents points, il y a le renforcement des amendes pour le trafic d'objets en ivoire avec des peines multipliées pour mettre la lutte contre le braconnage au même niveau que la lutte contre le trafic de drogue.
En janvier 2015, la France a suspendu la délivrance des certificats d'exportation d'ivoire brut, à la demande de la Fondation Brigitte Bardot et d'autres associations (Robin des Bois, 37 organisations africaines, asiatiques, américaines et européennes).

[D'APRÈS DES ARTICLES EXTRAITS DE WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR/]

Des actions positives pour sauvegarder la biodiversité

FÉLINS. **Sur les 9 sous-espèces existantes à l'origine, 4 ont déjà disparu,** comme le tigre de Bali, de Java, de la Caspienne et du sud de la Chine. Les 5 restantes sont les tigres indiens dits du Bengale (entre 800 et 1 400 individus), les tigres de Sibérie (environ 500), les tigres de Sumatra (environ 250), ceux d'Indochine et de Malaisie (soit 21 200 spécimens).

Toutes les parties de son corps, os, dents, peau, griffes et même moustaches pour se protéger de la « malédiction » sont utilisées dans la médecine orientale. Entre 1970 et 1993, 4 tonnes d'os de tigres ont été vendues par Sumatra à la Corée du Sud. Le moindre os de tigre rapporte 2 000 euros.

PRIMATES. **Depuis près de 20 ans, HELP CONGO, sanctuaire de chimpanzés soutenu par la Fondation Brigitte Bardot, œuvre pour le développement durable et la conservation de la biodiversité en République du Congo.** HELP CONGO agit en ce sens par le biais de la protection des primates, de leur habitat et de tout ce qui en assure l'équilibre.

De nombreuses associations avec lesquelles la Fondation Brigitte Bardot est en partenariat ont un programme de « relâcher » des animaux dans la nature mais la réussite du projet n'est pas toujours aisée. Cela demande beaucoup de compétence, d'énergie et de suivi pour que finalement les animaux trop imprégnés ou abîmés par l'homme ne puissent s'en détacher.

[D'APRÈS DES ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT]

Pistes pédagogiques

Comment l'Homme peut-il réduire son influence sur l'environnement ?

À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, présenter des exemples où l'Homme agit sur la biodiversité et comment il peut réduire son impact et ainsi préserver cette biodiversité.

LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
- www.developpement-durable.gouv.fr/-La-lutte-contre-les-pollutions-.html

SITE DE LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES MARINS
- www.lesbaleines.net/protection/index.php

SITE SUR LA PROTECTION DES OCÉANS
- www.respectocean.com/index.html

SITE DE LA FONDATION BRIGITTE BARDOT
- www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-sauvages/
- www.fondationbrigittebardot.fr/international/animaux-sauvages/actualités/ivoire-commercialisation-exportation

3e

Respecter la loi et la vie animale

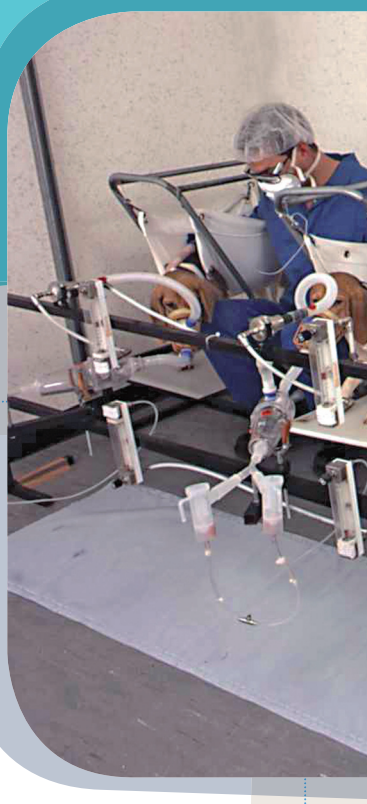

DOCUMENT

DANS LE DROIT FRANÇAIS (et européen), les expériences ou recherches pratiquées sur des animaux ne sont licites que si «elles revêtent un caractère de nécessité et que ne puissent utilement y être substituées d'autres méthodes expérimentales» (Art. R. 214-87 du code rural). Pourtant, et malgré le développement de méthodes substitutives, les tests sur animaux se multiplient, particulièrement en France où plus de 2 millions d'animaux sont utilisés chaque année en expérimentation (plus de 12 millions au sein de l'Union européenne).

Depuis 2013, les expérimentations animales sont cependant interdites pour tous les produits cosmétiques, qui utilisaient beaucoup les modèles animaux et ont maintenant recours à des techniques alternatives telles que des tests sur des cultures cellulaires ou sur des système reconstitués (peaux artificielles).

Des méthodes substitutives à l'expérimentation animale existent, notamment le test Valitox, cofinancé par la Fondation Brigitte Bardot. Valitox permet de déceler l'éventuelle toxicité aiguë d'une substance. Il utilise la technique de fluorescence qui crible de rayons lumineux des cellules humaines. Après de multiples manipulations, seules les cellules menacées réagissent en réfléchissant la lumière alors que les cellules saines l'absorbent. Réalisés sur des cellules en culture, ces tests sont une solution évitant l'expérimentation animale.

DOCUMENT

Des directives européennes qui réglementent l'expérimentation animale [EXTRAITS]

Dans le souci de concilier la fiabilité des résultats scientifiques et le bien-être animal, on ne procédera pas aux essais *in vivo* avant d'avoir évalué toutes les données relatives au caractère potentiellement corrosif ou irritant de la substance pour les yeux. Ces données comprennent les résultats d'études menées sur des humains et/ou des animaux de laboratoire, des données établissant l'effet corrosif ou irritant pour l'œil d'une ou plusieurs substances proches de la substance d'essai [...] et des résultats d'essais *in vitro* (sur des cultures cellulaires) ou *ex vivo* (sur des cornées d'animaux issus de l'abattoir). [...]Après l'administration d'un analgésique [...] et une anesthésie [...] adaptée, la substance d'essai est appliquée en une seule dose sur un des yeux de l'animal d'expérience, l'œil non traité servant de témoin.[...].

Les animaux qui présentent des signes de douleur et/ou de détresse aiguës à tout stade de l'essai, ou des lésions correspondant aux effets mesurés éthiquement acceptables décrits dans la présente Ligne directrice seront euthanasiés, et ces symptômes seront à prendre en compte dans l'évaluation de la substance d'essai.

[Lignes directrices de l'OCDE pour les essais de produits chimiques, octobre 2012]

DOCUMENTS

La réglementation internationale : une grande disparité

Chaque pays possède une réglementation sur la protection des animaux de laboratoire. Si elle repose partout sur les mêmes grands principes, ses conditions de mise en œuvre varient grandement d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, le Animal Welfare Act est un texte de 1966 qui protège les animaux aussi bien dans le domaine de la recherche que dans les spectacles ou l'enseignement. La particularité est qu'il n'y a pas de recensement des rongeurs utilisés en recherche.
En Chine, l'utilisation des animaux surpasse actuellement le nombre d'animaux utilisés dans toute l'Europe, avec 16 millions d'animaux contre 12 en Europe. Avec l'essor économique de la Chine, les Sciences et Techniques de l'Animal de Laboratoire sont en plein développement, entraînant la production pour les laboratoires de poulets, de chiens ou de souris éventuellement transgéniques. Les échanges internationaux obligent très rapidement la Chine à améliorer la législation vers un meilleur traitement des animaux. L'expérimentation animale y est encore très répandue.

Pistes pédagogiques

Comment améliorer la santé humaine tout en respectant la vie animale ?

De nombreuses associations se battent pour mettre fin au recours à l'expérimentation animale dans l'identification de produits toxiques et le développement de traitements.

À l'aide des ressources de cette page, et des liens bibliographiques ci-dessous, organiser un débat en classe en relevant les arguments en faveur et à l'encontre de l'expérimentation animale.

Ouvrages de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques)
- www.oecd-ilibrary.org
- ww.developpement-durable.gouv.fr/-La-lutte-contre-les-pollutions-.html

La fondation Brigitte Bardot
- www.fondationbrigittebardot.fr/s-informer/experimentation-animale
- www.fondationbrigittebardot.fr/international/actions-dans-le-monde/vietnam

La charte éthique du CNRS
- http://ethique.ipbs.fr/

La recherche animale
- www.recherche-animale.org/

La Fondation Brigitte Bardot

Créée en 1986, la Fondation est reconnue d'utilité publique depuis 1992 et compte plus de 70 000 donateurs, plus de 600 enquêteurs et délégués bénévoles. Elle est présente dans plus de 60 pays.

Outre son siège à Paris, la Fondation dispose de trois refuges : la Mare Auzou dans l'Eure (le plus célèbre), Bazoches dans les Yvelines et un troisième ouvert en 2015 à Montpon-Ménestérol (Dordogne).

La Fondation agit à la fois en France et à l'international.

En France

Outre ses trois refuges, la Fondation mène des **campagnes d'alerte et de prévention** (par exemple en faveur de la stérilisation des animaux errants), mais aussi des **actions judiciaires** contre les cas de cruauté et de maltraitance, aidée de ses enquêteurs et délégués.

Depuis la création de la Fondation, Brigitte Bardot s'est particulièrement **attachée à certains combats** (contre) : la chasse aux phoques, la fourrure, les combats d'animaux, les abattages rituels, l'hippophagie, l'expérimentation animale et l'exploitation d'animaux sauvages dans les cirques.

Elle mène, enfin, des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes : affichage, conférences dans les écoles, outils didactiques (magazine *l'Info Journal Junior* et site Internet fbbjunior.com).

À l'international

La Fondation est aujourd'hui présente dans plus de 60 pays, elle intervient en soutien et aux côtés d'initiatives locales.

La Fondation est membre d'**Eurogroup For Animals** (Bruxelles), qui milite pour un renforcement de la législation européenne, et membre du Conseil d'Administration du réseau **SSN** (Species Survival Network). Elle participe par ailleurs à la **CITES** (convention internationale sur le commerce des espèces sauvages menacées d'extinction) et intervient au sein de la **Commission Baleinière Internationale**.

La Fondation collabore par ailleurs étroitement dans son combat sur les mers avec **Sea Shepherd et son président Paul Watson,** grâce notamment au cofinancement du trimaran ultra-rapide, le *Brigitte Bardot*.

WWW.FONDATIONBRIGITTEBARDOT.FR

Un site Internet pour s'informer

La Fondation dispose d'un site Internet découpé en trois grand volets :

S'informer : des articles classés par thématiques (espèces sauvages / animaux de ferme / animaux de compagnie / chevaux / fourrure / expérimentation animale / spectacles d'animaux.

Agir : cette rubrique revient sur les actions et les combats de la Fondation.

International : classée par continents et pays, cette rubrique permet de retrouver toutes les initiatives locales que la Fondation soutient à travers le monde.

L'équipe de la Mare Auzou

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C022030

Auteurs : Marc Jubault-Brégler, Cédric Bordi
Rédaction, administration, correspondance : Éditions Nathan, 25, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris • Tél. : 01 45 87 50 40 • Fax : 01 45 87 57 86 • **Directeur de la publication :** Catherine Lucet • **Responsable des partenariats :** Christophe Vital-Durand • Tél. : 01 45 87 52 83 • **Responsable d'édition :** Stéphanie Dizel Doumenge • **Révision :** Chantal Maury • **Conception graphique :** Aude Prunet-Foch • **Photographies :** Couverture : singe : ph. Mucky Protect, Brigitte Bardot : ph. Fondation Brigitte Bardot, lapins : ph. DR, cochons : ph.L214 ; pages 2-3 : ph.L214 ; pages 4-5 : Bateau : ph. Sea Shepherd, Globicéphale : ph. Peter Hammarstedt/Sea Shepherd, primates : ph. Help Congo ; pages 6-7 : ph. DR ; page 8 : Brigitte Bardot : ph. G.Shachmes, Mare Auzou : ph. Fondation Brigitte Bardot • **Dépôt légal :** Octobre 2015 • **N° d'éditeur :** 102 09 226 • Ne peut être vendu- © 2015 Éditions Nathan